

**Procès verbal du Conseil d'Ecole
tenu le mardi 13 juin 2017**

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes BURGUY, ROCHE, SOULAS, TRANCHANT, M.GOSSAUME et M. HENNION.

Excusés : Mme SASSELINA et M.DEUSS

Les représentants de la municipalité :

Maire : M. MARIAU Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER Conseiller municipal : Mme ROY

Les représentants des parents d'élèves : Mmes MOUSNY, GALAIS, GRENECHE, MORCHOISNE, GARREAU et COVCIC.

D.D.E.N. : - poste non pourvu -

L'I.E.N. : Mme DELAFONT (excusée)

ATSEM : Mme BRISSET

II. SUJETS ABORDES

1) Compte-rendu de l'exercice incendie.

Il s'est déroulé le vendredi 9 juin pour le site « Godinière » et il aura lieu le jeudi 15 juin pour le site « Mairie ».

Une contrainte pour le site « Godinière » : l'évacuation ne pouvait pas se faire par la porte principale.

Constat : L'évacuation par la fenêtre de la classe 3 reste toujours très acrobatique et beaucoup plus longue.

Une sortie vers la salle informatique devait être étudiée (cf. PV du 16 juin 2016). La municipalité reprend en charge le dossier avec un aménagement de la réception au pied de la fenêtre en attendant la création d'un nouveau bâtiment (cf. point n°8).

2) Mouvement des personnels. (Enseignants, intervenant musique, ATSEM).

Pas de changement à la rentrée 2017 pour les enseignants face à la classe.

Mme Morève remplace M. Deuss en temps que remplaçant (ZIL) rattaché à l'école de Villeperdue.

Mme Tranchant sera présente à 80%, le complément de service ne serait plus assuré par Mme Sasselina mais par Mme Burguy.

Marie-Christine (ATSEM) fait valoir ses droits à la retraite au mois de novembre. Un agent sera recruté dès septembre. Peggy et Mélisande seront sur les postes du matin. La personne recrutée sera présente pour la sieste des petits.

Concernant l'intervenant en musique, la mairie attend de connaître les coûts engendrés par les séances de natation pour se décider. La rentrée 2017 pourrait être une année sans musique et sans piscine.

3) Effectifs et organisation des classes à la rentrée scolaire 2017.

Effectif par niveau :

PS	13	CP	21
MS	14	CE1	19
GS	19	CE2	17
		CM1	10
		CM2	14
total	46	total	81

Effectif total : 127 élèves (moyenne par classe : 25,4)

Sous réserve de modifications dans les effectifs, la répartition envisagée par le conseil des Maîtres serait :

Classe 1	Mme Roche	PS-MS	13 + 14	27
Classe 2	Mme Soulas	GS	19	19
Classe 3	M. Gossaume	CP-CE1	21+7	28
Classe 4	Mme Tranchant/Mme Burguy	CE1-CE2	12 + 17	29
Classe 5	M. Hennion/Mme Burguy	CM1-CM2	10 + 14	24

4) Sorties, animations et projets scolaires. (Bilan et projets par classe)

classe 1 : 28 avril: journée orientation à Montbazon (petits parcours pour se repérer), sortie à Amboise le 29 juin (aquarium et mini châteaux).

classe 2 : 28 avril : journée orientation à Montbazon, 23 mai : Visite chez les correspondants à Mouzay, 9 juin: La classe 2 a reçu ses correspondants, 30 juin: sortie de fin d'année au donjon de Montbazon, visite prévue des GS chez les CP dans les quinze derniers jours.

Classe 3 : spectacle le 12 mai offert par la communauté de communes sur les aspects physiques du son, la route de l'eau le 18 mai, le grand théâtre (visite, répétition des chœurs) le mardi 13 juin, visite du château de Fougères (ateliers et visite) le mardi 20 juin.

classe 4 : Permis piéton (18 avril), sorties communes avec la classe 3 (spectacle le 12 mai , le grand théâtre le mardi 13 juin, visite du château de Fougères le mardi 20 juin)

classe 5 : 12 juin à Panzoult présentation de l'Orchestre à l'Ecole (OAE), 19 juin soir restitution finale du projet OAE, 22 juin OAE à Tours pour la fête de la musique, 20 juin les CM2 vont au collège, 29 juin sortie à Amboise au Clos Lucé

5) Budget coopérative USEP (présentation).

Solde au 06/02/2017 : **4374,54 €**

Dépenses		Recettes	
- Défi kangourou	81,00	- Chèque APE	2500,00
- Transport pour sorties	609,00	- Vente des photos du Père Noël	31,00
- Achats livres « lire c'est partir » + Paiement des chèques des parents + achats des classes	300,00	- Encaissement du liquide et des chèques des parents de « Lire c'est partir »	272,00
- SACEM	44,12	- Vente photos de classe	40,00
- Photographe (photos)	159,00	- Vente des torchons	1034,00
- Achats des torchons + frais d'envoi	737,25		
- Intervention de la ligue de l'enseignement	283,50		
- Achats de classe	215,68		
- Frais de tenue de compte	19,60		
TOTAL	2449,15	TOTAL	3877,00

Solde au 13/06/2017: **5802,39 €**

dépenses à venir :

- frais de tenue de compte
- dépenses de classe
- sorties de fin d'année (transport + activité) : entre 3000 € et 3500 €
- achats matériels (sono) : 893€

...

Les enseignants tiennent à remercier les membres de l'APE pour leur investissement personnel, l'APE pour le soutien financier et l'organisation de la Fête de l'école.

6) Accueil par le CLSH les mercredis à la rentrée scolaire 2017.

Il devrait y avoir un accord pour le transport vers le centre de loisirs de Sorigny.

Pour le repas de cantine, tout dépendra si le rythme de la semaine sera de 4 jours ou de 4 jours et demi.

7) Projet d'organisation de la semaine scolaire à la rentrée scolaire 2017

La Municipalité souhaite repasser à la semaine de 4 jours de classe.

Le conseil des Maîtres est favorable à la semaine de 4 jours.

Les représentants des parents d'élèves sont favorables au retour à la semaine de 4 jours.

Les membres du conseil d'école se positionnent pour un passage au rythme dérogatoire de 4 jours de classe dès la rentrée de septembre 2017. Le conseil d'école propose un questionnaire aux familles pour connaître leur opinion et leur préférence sur :

- le maintien aux 4 jours et demi de classe, la dérogation pour 4 jours en septembre 2018, la dérogation pour 4 jours dès septembre 2017,

Dans l'hypothèse d'un passage aux quatre jours, les enfants ne seront pas pris en charge par la municipalité les mercredis. Les familles pourront se tourner vers les Centres de Loisirs Communautaires dans la limite des inscriptions.

Les horaires de l'école seraient les suivants :

- site « Mairie » : 8h45 -11h55 / 13h35-16h25
- site « Godinière » : 9h-12h / 13h30 -16h30

Le questionnaire sera diffusé dans les cahiers de liaison avec retour au plus tard le jeudi 22 juin.

L'absence de réponse sera considérée par défaut comme un avis favorable au retour aux « 4 jours ».

Si moins de 50 % des familles s'opposent à la nouvelle organisation proposée, la proposition du conseil d'école sera entérinée.

8) Travaux. (intervention du CARM, bac à sable à la maternelle, divers)

a/ Bac à sable

Un courrier a été reçu à la mairie concernant le bac à sable et sa non conformité. Il sera donc supprimé et remplacé par une aire de jeux avec du gazon synthétique. D'autres activités sont envisagées.

b/ Le CARM et la société BMS confirment l'impossibilité de continuer d'utiliser le photocopieur comme scanner compte tenu de son ancienneté.

c/ Nouveau bâtiment site « Godinière »

Le résultat de la pré-étude pour une construction traditionnelle (420 000 €) ou une construction modulaire (300 000 €) concerne un bâtiment avec 2 classes, un vestiaire et un bureau. Ce serait un projet pour 2018-2019.

d/ classe numérique :

La Municipalité a répondu à l'appel à projets « Écoles numériques innovantes et ruralité » pour une dotation en ordinateurs avec le soutien de l'état (4000 € mairie, 4000 € de l'état).

La candidature de Villeperdue a été retenue.

e/ petits travaux de sécurité

La cabane de la cour maternelle a besoin d'être réparée.

Le crochet de la porte maternelle a besoin d'être refixé.

f/ autres travaux

Le garage à vélos sera prochainement terminé.

L'ampoule du TNI de la classe 3 ne fonctionne plus correctement.

Questions diverses

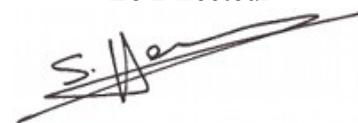
Pas de question diverse qui concerne le Conseil d'Ecole.

La séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance

Virginie Soulas

Le Directeur



Stéphane Hennion